

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 15

Absents : 11

- dont suppléés : 3

- dont représentés : 8

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-deux septembre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal (arrivée à la question n°11), MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques FORTOUL Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe (arrivé à la question n°6), TRON Jean-Michel et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, Mme BANCILLON BOE Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe, M. REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2021/135

OBJET : REGIE UBAYE SKI SITE DU SAUZE – DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU TELESIEGE DU SAUZE PAR UN ASCENCEUR URBAIN.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT l'importance stratégique actuelle et à venir de la liaison téléportée entre les sites d'habitation du Sauze 1400 et du Sauze 1700 ;

CONSIDERANT l'obsolescence du télésiège fixe trois places actuellement en place, dont certains éléments ont plus de trente-cinq ans, et dont les pièces détachées ne sont plus fabriquées par le constructeur ;

CONSIDERANT la nécessité de moderniser cet appareil pour en limiter les coûts et les dépenses énergétiques de fonctionnement, mais également pour imaginer une évolution des usages de cet appareil vers des activités de mobilité et d'activités quatre saisons ;

CONSIDERANT que ce remplacement se ferait en lieu et place de la ligne existante ;

CONSIDERANT que le champ de cette étude intégrera également l'étude de faisabilité jusqu'à l'étape « avant-projet » de la création d'un ascenseur valléen qui ferait la liaison entre Barcelonnette et la gare de départ du nouveau téléporté Sauze 1400-Sauze 1700 ;

VU l'avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 13 Septembre 2021 ;

Sur proposition de Mme Elisabeth JACQUES, Vice-présidente,
Après délibéré,

- **DONNE** son accord pour la mise en œuvre de cette étude.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document afférent à cette opération.
- **SOLLICITE** de la région SUD PACA l'attribution d'une subvention la plus élevée possible dans le cadre du « Contrat stations 2021 ».
- **SOLLICITE** de l'Etat l'attribution d'une subvention la plus élevée possible dans le cadre du FNADT.
- **SOLLICITE** de la Région et de l'Etat la possibilité de commencer la mise en œuvre de ce projet avant la réception de l'arrêté de subvention.

Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le 29-9-2021

ID : 004-200072304-20210928-D2021135-DE

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette opération, qui, compte tenu des subventions sollicitées ci-dessus, pourrait s'établir comme suit :

RECETTES		DEPENSES	
Subvention PACA 40% (Contrat Station de Demain)	120 000 €	Mission de maîtrise d'œuvre complète remplacement TSF du Sauze + mission d'étude avant-projet ascenseur valléen Barcelonnette Sauze	300 000 € HT
Subvention FNADT 40% (Plan Avenir Montagne)	120 000 €		
Autofinancement CCVUSP 20%	60 000 €		

- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au budget 2022 de la Régie Ubaye Ski en section d'investissement opération 1004, chapitre 21 dépenses et chapitre 13 recettes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

